

Syllabaire chypriote

Range: 10800–1083F

Ce fichier comprend un extrait des tableaux des caractères et de la liste des noms des caractères pour *Le Standard Unicode, version 15.1*

Ce fichier pourra être modifié à tout moment sans avertissement pour intégrer des corrections ou d'autres mises à jour du standard Unicode.

La liste à jour des erreurs connues peut être consultée sur <https://www.unicode.org/errata/>

Avertissement

Ces tableaux servent de référence en ligne aux caractères inclus dans la version 15.1 du standard Unicode mais ne fournissent pas toute l'information requise pour la prise en charge des écritures selon le standard Unicode. Pour une bonne compréhension de l'utilisation des caractères illustrés dans ce fichier, veuillez consulter les parties correspondantes du Standard Unicode, version 15.1, disponible en ligne sur <https://www.unicode.org/versions/Unicode15.1.0/>, ainsi que les annexes 9, 11, 14, 15, 24, 29, 31, 34, 38, 41, 42, 44, 45 et 50 du standard Unicode, les autres rapports et standards techniques Unicode, et la base de données Unicode, tous également disponibles sur la Toile.

Voir <https://www.unicode.org/ucd/> et <https://www.unicode.org/reports/>

Une compréhension approfondie de ces documents complémentaires est nécessaire pour toute mise en œuvre d'Unicode réussie.

Il n'est pas recommandé de copier les caractères affichés dans les tableaux ou dans les listes des noms des caractères, car pour des raisons liées à la production des fichiers PDF il n'est pas garanti que les bons codes des caractères seront toujours copiés.

Polices de caractères

L'apparence des glyphes de référence dans les tableaux n'est pas normative. Des variations considérables peuvent exister d'une police à l'autre. Les polices utilisées dans ces tableaux ont été fournies au Consortium Unicode par plusieurs concepteurs de polices, lesquels en conservent la propriété.

Voir la liste sur <https://www.unicode.org/charts/fonts.html>

Modalités d'utilisation

Ces tableaux de caractères peuvent être utilisés librement pour des usages personnels ou professionnels internes. Ils ne peuvent en aucun cas être incorporés en tout ou en partie à un produit ou une publication ni être distribués d'aucune autre façon sans l'autorisation écrite préalable du Consortium Unicode. Vous êtes toutefois invités à y faire pointer des hyperliens.

Les polices et leurs données connexes utilisées dans la production de ces tableaux de caractères ne peuvent être ni extraites ni utilisées d'aucune autre façon dans un produit ou une publication sans l'autorisation ou la licence accordée par les propriétaires de ces polices.

Le Consortium Unicode n'est pas responsable des erreurs ou omissions dans ce fichier ou dans le standard lui-même. Veuillez consulter le site internet du Consortium Unicode pour tout renseignement sur les caractères ajoutés au standard Unicode depuis la publication de la version la plus récente, ainsi que sur les caractères qui pourraient être incorporés dans les versions à venir.

Voir <https://www.unicode.org/pending/pending.html> et <https://www.unicode.org/alloc/Pipeline.html>.

Copyright © 1991-2023 Unicode, Inc. Tous droits réservés.

	1080	1081	1082	1083
0	✱ 10800	8 10810	∨ 10820	⌒ 10830
1	✱ 10801	∠ 10811	ϣ 10821	⌒ 10831
2	✱ 10802	† 10812	⌒ 10822	✱ 10832
3	∨ 10803	∩ 10813	Ω 10823	⌒ 10833
4	∩ 10804	✱ 10814	∩ 10824	✱ 10834
5	∩ 10805	✱ 10815	∩ 10825	∩ 10835
6	▨	∩ 10816	∩ 10826	▨
7	▨	∩ 10817	∩ 10827	∩ 10837
8	∩ 10808	∩ 10818	∩ 10828	∩ 10838
9	▨	∩ 10819	∩ 10829	▨
A	∩ 1080A	∩ 1081A	∩ 1082A	▨
B	∩ 1080B	∩ 1081B	∩ 1082B	▨
C	∩ 1080C	∩ 1081C	∩ 1082C	∩ 1083C
D	∩ 1080D	∩ 1081D	∩ 1082D	▨
E	∩ 1080E	∩ 1081E	∩ 1082E	▨
F	∩ 1080F	∩ 1081F	∩ 1082F	∩ 1083F

Syllabes

10800	✖	SYLLABE CHYPRIOTE A
10801	✖	SYLLABE CHYPRIOTE E
10802	✖	SYLLABE CHYPRIOTE I
10803	≅	SYLLABE CHYPRIOTE O
10804	↯	SYLLABE CHYPRIOTE U
10805	∅	SYLLABE CHYPRIOTE JA
10806	▩	<réservé>
10807	▩	<réservé>
10808	≈	SYLLABE CHYPRIOTE JO
10809	▩	<réservé>
1080A	↑	SYLLABE CHYPRIOTE KA
1080B	✖	SYLLABE CHYPRIOTE KE
1080C	↯	SYLLABE CHYPRIOTE KI
1080D	∏	SYLLABE CHYPRIOTE KO
1080E	✖	SYLLABE CHYPRIOTE KU
1080F	≈	SYLLABE CHYPRIOTE LA
10810	∅	SYLLABE CHYPRIOTE LE
10811	∠	SYLLABE CHYPRIOTE LI
10812	+	SYLLABE CHYPRIOTE LO
10813	∩	SYLLABE CHYPRIOTE LU
10814	✖	SYLLABE CHYPRIOTE MA
10815	✖	SYLLABE CHYPRIOTE ME
10816	≈	SYLLABE CHYPRIOTE MI
10817	∅	SYLLABE CHYPRIOTE MO
10818	≈	SYLLABE CHYPRIOTE MU
10819	∩	SYLLABE CHYPRIOTE NA
1081A	∩	SYLLABE CHYPRIOTE NE
1081B	≈	SYLLABE CHYPRIOTE NI
1081C	≈	SYLLABE CHYPRIOTE NO
1081D	✖	SYLLABE CHYPRIOTE NU
1081E	≠	SYLLABE CHYPRIOTE PA
1081F	∩	SYLLABE CHYPRIOTE PE
10820	≈	SYLLABE CHYPRIOTE PI
10821	∩	SYLLABE CHYPRIOTE PO
10822	≈	SYLLABE CHYPRIOTE PU
10823	∩	SYLLABE CHYPRIOTE RA
10824	∩	SYLLABE CHYPRIOTE RE
10825	∩	SYLLABE CHYPRIOTE RI
10826	∩	SYLLABE CHYPRIOTE RO
10827	∩	SYLLABE CHYPRIOTE RU
10828	∩	SYLLABE CHYPRIOTE SA
10829	∩	SYLLABE CHYPRIOTE SE
1082A	∩	SYLLABE CHYPRIOTE SI
1082B	∩	SYLLABE CHYPRIOTE SO
1082C	∩	SYLLABE CHYPRIOTE SU
1082D	∩	SYLLABE CHYPRIOTE TA
1082E	∩	SYLLABE CHYPRIOTE TE
1082F	∩	SYLLABE CHYPRIOTE TI
10830	∩	SYLLABE CHYPRIOTE TO
10831	∩	SYLLABE CHYPRIOTE TU
10832	∩	SYLLABE CHYPRIOTE WA
10833	∩	SYLLABE CHYPRIOTE WE
10834	∩	SYLLABE CHYPRIOTE WI
10835	∩	SYLLABE CHYPRIOTE WO
10836	▩	<réservé>
10837	∩	SYLLABE CHYPRIOTE XA
10838	∩	SYLLABE CHYPRIOTE XE
10839	▩	<réservé>
1083A	▩	<réservé>
1083B	▩	<réservé>

1083C	✖	SYLLABE CHYPRIOTE ZA
1083D	▩	<réservé>
1083E	▩	<réservé>
1083F	∩	SYLLABE CHYPRIOTE ZO